

# Politiques publiques territoriales et scénarios agriurbains

Pierre Donadieu,  
Ecole Nationale Supérieure de Paysage de  
Versailles-Marseille, 1 02 13

En France, les formes agricoles urbaine et périurbaine ont peu à peu disparu, de la fin du XIXe à la fin du XXe siècles

1980



- **Les ceintures maraîchères**, de vergers, Ouest et nord de Paris, les hortillonnages d'Amiens (France)
- **Remplacés par l'urbanisation, des céréales, des réserves naturelles et des jardins familiaux**

## Les crises urbaines contemporaines réinterrogent l'agriculture de proximité

- **Crise alimentaire** : Sous alimentation/ Perte de confiance des consommateurs dans la qualité des produits alimentaires
- **Crise énergétique** : coût du transport des aliments en énergies non renouvelables
- **Crise économique et de l'emploi** : augmentation de la précarité et de la pauvreté
- **Crise environnementale** : pollutions et nuisances (air, eau, sol)



Lisbonne nord, 2011,  
apparition des jardinages  
de survie





# Trois scénarios agriurbains possibles et compatibles en fonction des politiques publiques territoriales

- 1- Les marchés mondiaux sont dominants : **la ville agricole**
- 2- Les marchés locaux de biens et services écologiques et agroforestiers dominant : **la ville agroécologique/la ville nature**
- 3- Disparition des agricultures : **la ville jardin**

## Les politiques publiques agriurbaines en France (simplifiées)

- **Protection des espaces** agricoles (et non des activités agricoles) :

- Loi de mai 1930 (Classement et inscriptions des sites)
- Loi de 1993 (Chartes intercommunales de paysage des PNR)
- Loi de 1999 (Zone d'Agriculture Protégée) : une réalisée (Drumettaz en Savoie, 2 en projet)
- Loi de 2005 (PAEN) Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels. *Terres en ville* et SAFER
- Documents d'urbanisme (SCOT et PLU)

- **Achat des espaces** :

- Loi de décembre 1976 (Espaces naturels sensibles) ; département
- Agences foncières (CEL, Agence des espaces verts d'Ile de France)

CARTE THÉMATIQUE

Schéma régional fonctionnel des espaces agricoles, boisés et naturels

Préserver et valoriser les espaces agricoles et boisés

- ensemble agricole homogène de l'espace rural
- ensemble agricole homogène de la ceinture verte
- réseau fonctionnel des entités agricoles urbaines et périurbaines
- espace à pérenniser en tant qu'espace ouvert
- massif boisé
- ☆ projet de zone agricole protégée (ZAP)

Maintenir et restaurer les continuités et les pénétrantes agricoles et boisées

- pénétrante agricole
- pénétrante boisée
- continuité agricole et/ou boisée
- continuité écologique majeure s'appuyant sur les espaces agricoles et boisés
- front urbain
- ceinture verte

Maintenir les grands équipements des filières agricoles et des filières bois

- sucrierie
- marché d'intérêt national (MIN) de Rungis
- abattoir
- laiterie
- ☆ projet de site de production de biocarburant

Silo de collecte

- silo de grande capacité
- autre silo

Chaufferie à biomasse

- paille
- plaquette de bois

Scierie

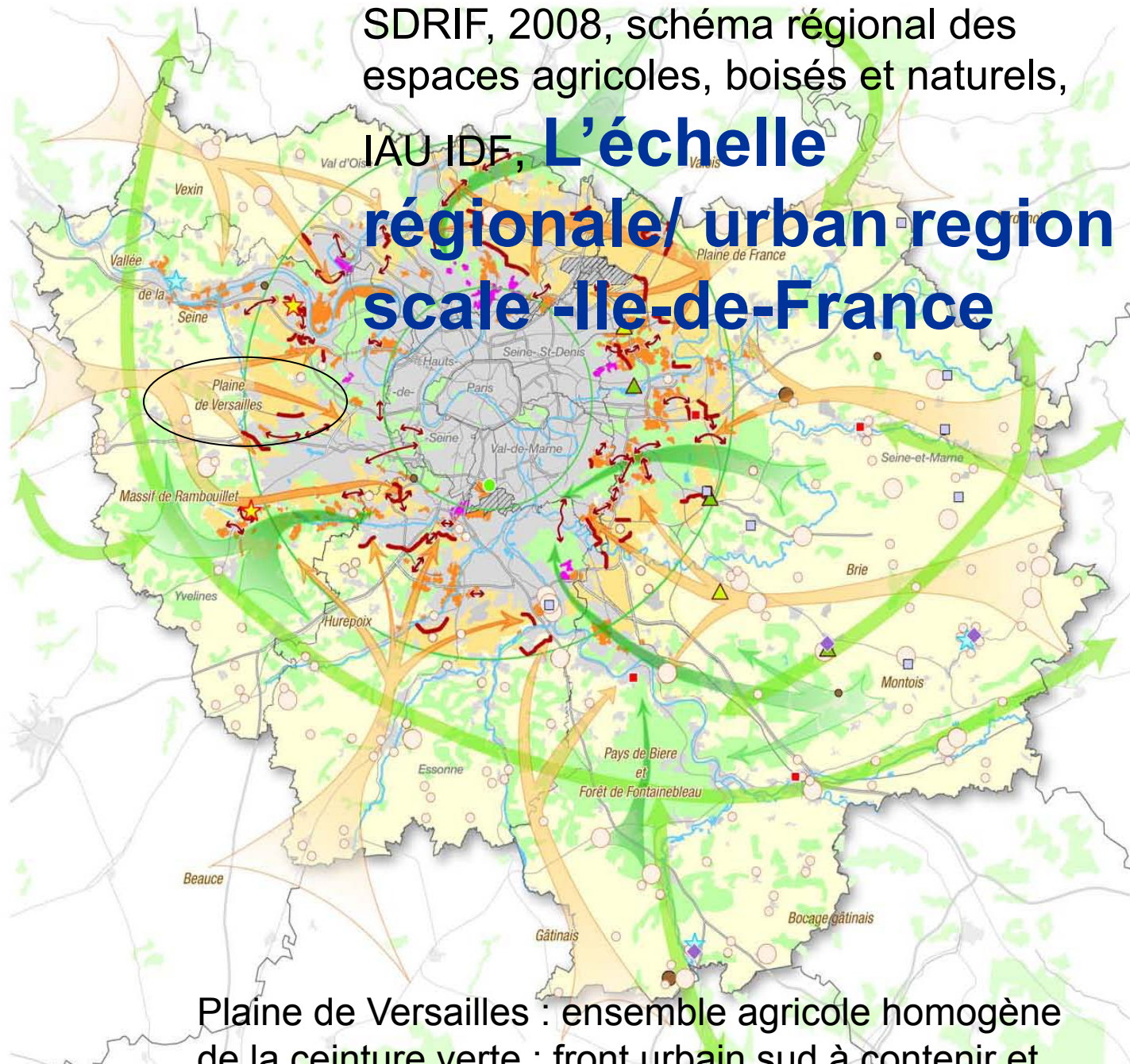
- scierie de grande capacité
- autre scierie

0 10 Km

Sources : IAU IdF, DRIAF, ONIC 2003, Maison régionale de l'élevage, ARENE © IAU IdF 2008

SDRIF, 2008, schéma régional des espaces agricoles, boisés et naturels,

# IAU IDF, L'échelle régionale/urban region scale - Ile-de-France



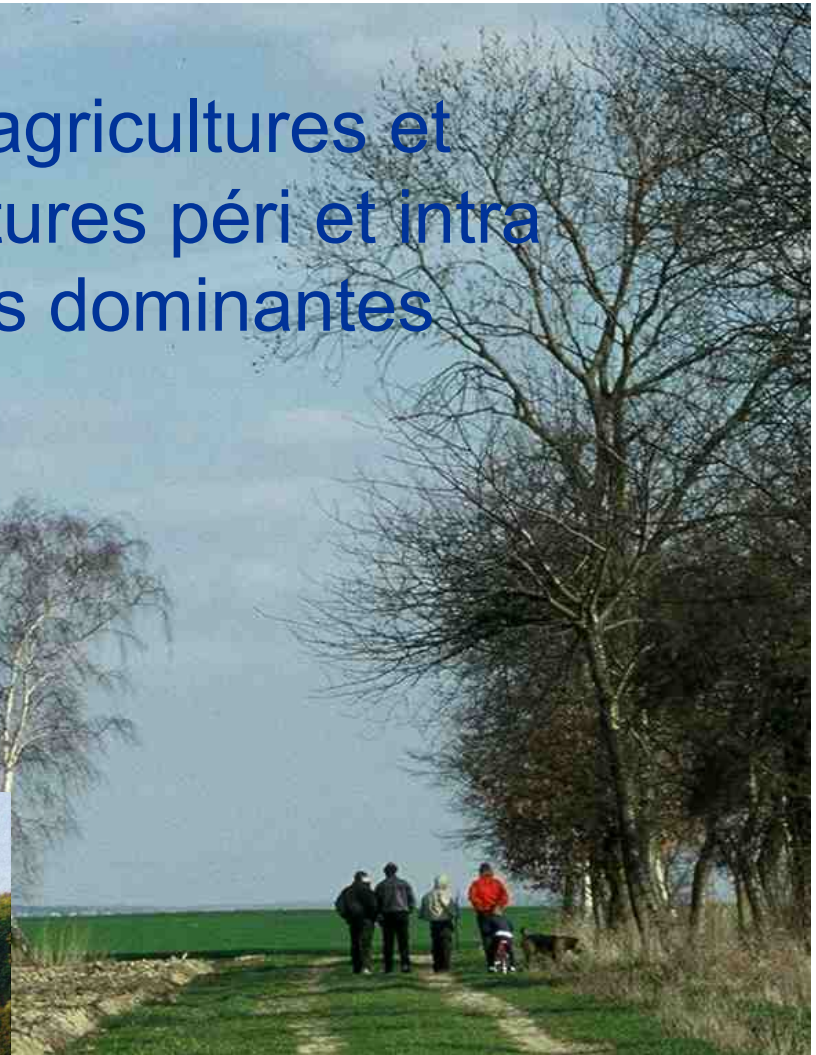
Plaine de Versailles : ensemble agricole homogène de la ceinture verte : front urbain sud à contenir et continuités agricoles/boisées à maintenir



Des paysages de  
céréales multifonctionnels  
protégés de  
l'urbanisation en  
2000 (Sites classés)

Usages de loisirs

1- Des agricultures et  
sylvicultures péri et intra  
urbaines dominantes



Plaine de Versailles,  
Vallée de la Bièvre,  
Ouest Paris.- Région  
Ile-de-France



**Christophe OLIVIER**  
27 ans  
maraîcher  
Villebon-sur-Yvette




assure la relève de l'exploitation familiale avec son frère Gilles. Il cultive sur 35 ha des légumes de plein champ : salades, épinards, oignons blancs, poireaux, pommes de terre primeurs, choux verts, persil, courgettes... Ces produits sont vendus au MIN de Rungis et à plusieurs enseignes de grande distribution.

**Gérard FARNAULT**  
55 ans  
pépiniériste-paysagiste  
Champlan




Sur 33 ha, les pépinières TREPS cultivent, élèvent en pleine-terre (champ) et en hors-sol (conteneur-pot) des végétaux d'extérieur, à destination des particuliers et des collectivités. La pépinière propose une gamme étendue de tailles d'arbres fruitiers, d'arbustes à fleurs, d'arbres, de conifères, de plantes de haie etc. Des conseillers techniques sont à la disposition des acheteurs, et la plantation et l'aménagement paysager peuvent être assurés par TREPS.

**Sébastien BOE**  
30 ans  
céréaliériste  
Marcoussis



installé depuis 7 ans, exploite 130 hectares en grandes cultures, principalement du blé et du maïs. Cette production est vendue à des négociants en grains ou à une coopérative. Tout le grain est ensuite vendu, par exemple, aux Moulins de Paris, aux Moulins de Corbeil, ou pour l'alimentation animale.


**Pascal BOLAY**  
31 ans  
Maraîcher  
Saulx-les-Chartreux



s'est spécialisé dans la production de jeunes pousses de salades (mesclun, roquette sauvage, moutarde rouge, mizuna, blette rouge) et d'épinards. Occupant 10-ha, ces cultures se font principalement sous tunnels plastiques, mais aussi en plein champ.

Les produits sont exclusivement commercialisés sur le MIN de Rungis. M. BOLAY travaille entre autres avec quelques grands restaurateurs parisiens.

**Didier SKURA**  
33 ans  
céréaliériste et maraîcher  
Nozay

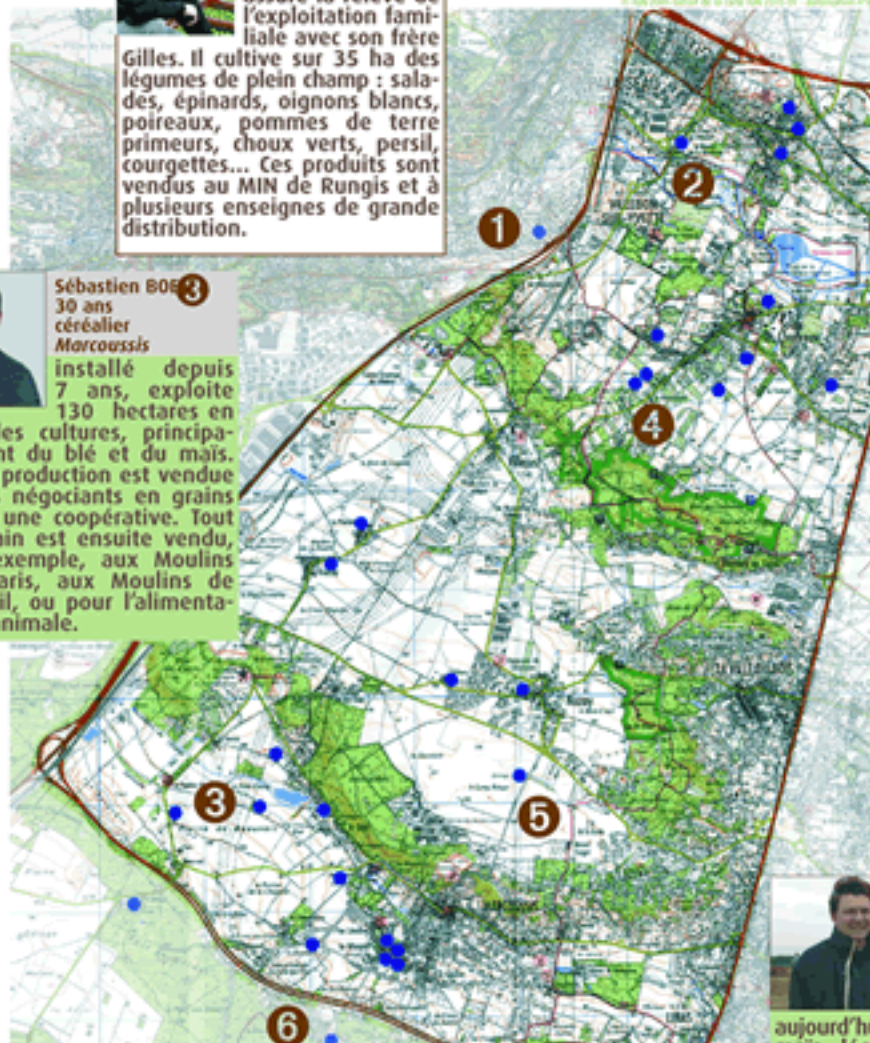


a repris depuis 3 ans l'exploitation de ses parents. Il cultive aujourd'hui près de 200 ha en blé, colza, maïs, légumes (petits pois, carottes, épinards, salades, courgettes, pommes de terre, betteraves potagères...) et fruits (fraises, tomates...). Son épouse vend ces produits maraîchers sur les marchés d'Orsay, Lozère et Palaiseau (ligne RER-B). Comme beaucoup de céréaliéristes de la région, une partie du colza cultivé est utilisée pour la production de bio-carburants : diesther entrant dans la composition du gasoil.

**Marc MASCETTI**  
39 ans  
maraîcher  
Marcoussis



et son frère Jean-Charles cultivent sur 8 ha salades, pommes de terre, choux, épinards, betteraves potagères et tomates. Ces produits sont vendus sur des marchés de détail, place Monge (Paris 5<sup>e</sup>), Boulevard du Port Royal (Paris 5<sup>e</sup>), Boulevard Lefebvre (Paris 15<sup>e</sup>) et Boulevard Murat (Paris 16<sup>e</sup>). Jean-Charles conduit également un projet de développement de gîte rural sur son exploitation, la ferme de Couard (Marcoussis/Ollainville).



## Sud de Paris (un projet agriurbain dans la région urbaine)

Le Triangle vert du Hurepoix, depuis 2003, regroupe 5 communes et ses agriculteurs

Grand Prix de l'environnement des villes d'Ile-de-France en 2008

Protection par les seuls documents d'urbanisme (PLU)



# En résumé, le modèle 1 : La ville agricole/la région urbaine



Dominance des  
marchés  
agroalimentaires  
nationaux et  
internationaux





## 2- Modèle 2 : des agricultures de services aux citoyens et aux touristes : la ville agroécologique

Loisirs-biodiversité-agritourisme-risques naturels, etc.

# Une clairière de paix sociale. Angers Loire Métropole



Basses vallées angevines. Zone périurbaine d'Angers. **Natura 2000, ZNIEFF, Ramsar.** Loisirs, populiculture, élevage, biodiversité, **espace inondable 2 à 6 mois/an.**





Parc nature, équitation, Région  
urbaine de Berlin. Propriété  
publique.

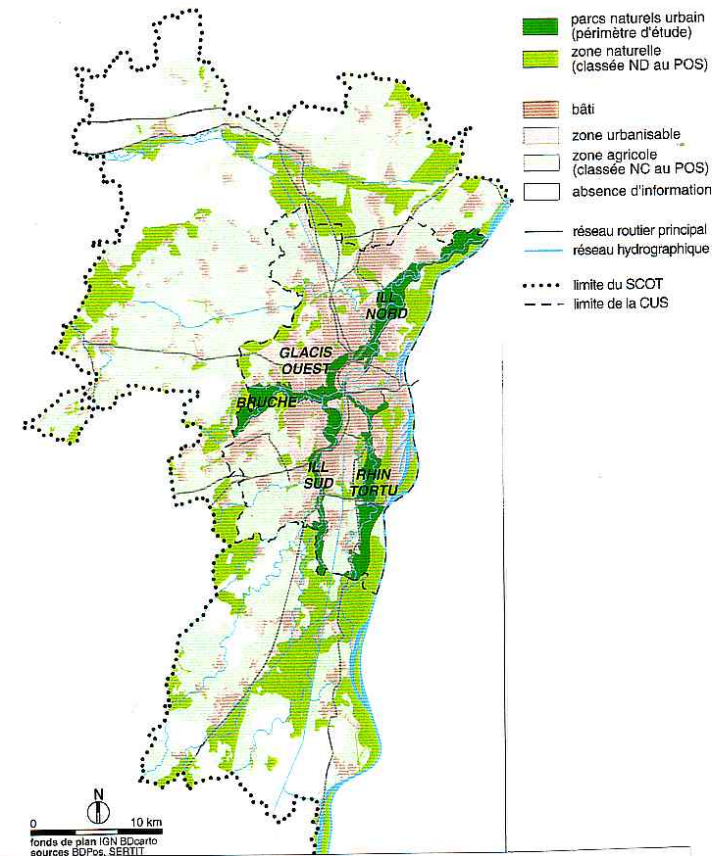


hobby farming ; équitation



Propriété privée

**Les zones naturelles dans le Schéma de cohérence territoriale  
de la région de Strasbourg et les parcs naturels urbains dans la CUS**



SCOT Strasbourg  
(France)

La vallée de la Bruche  
sites multifonctionnels  
(cyclisme, équitation,  
prairies, zones  
inondables, corridors  
verts/aquatiques)



**Proximité alimentaire** : Cueillette  
directe : . Diversification de l'exploitation  
agricole. « Champs partagés »

Ferme de Gally, Plaine de Versailles (France), Site historique  
classé en 2000

*Food proximity, free picking in a historical protected site*







- Cueillettes directes dans les vergers. Ferme de Viltain, Ouest de Paris, 2006 ; 2000 ha protégés par les PLU (Zone de protection naturelle, agricole et forestière, 2012)



## Proximité alimentaire et de loisirs pour les citadins :



Saint Quentin en Yvelines, 1981, Politiques de jardins familiaux, mi utilités alimentaires, mi loisirs.  
**Propriété publique**





- **Création** : Jardinage social public : jardins familiaux et communautaires (Angers, **parc public Balzac**)
- **Conservation (zone inconstructible)**: Jardinage privé à buts marchands et d'autoconsommation (Florence, Fiesole)



## Modèle 2 - Dominance des services agrosylvicoles et écologiques à la ville



Les marchés résidentiels, environnementaux et touristiques dominant : la ville agroécologique

## Modèle 3 : Des réseaux d'espaces verts et aquatiques publics

Disparition de l'agriculture  
d'entreprise remplacée par les  
services **d'espaces verts publics**  
**et les jardins communautaires**





Jardins d'Ecole, Paris, 18e



*Developing an island according to principles of ecological management,  
Ile saint Germain, Boulogne, Local  
landscape public common wealth,  
West Paris, 2000*



**Biodiversité, Loisirs  
publics**



# Modèle 3 - Dominance des services paysagers et environnementaux à la ville



Services des réseaux verts et aquatiques publics et des marchés privés des biens de nature et de paysage : la ville jardin

**CONCLUSION : L'agriculture et le jardin en ville peuvent devenir des biens agriurbains pérennes à trois conditions :**

**-la maîtrise foncière des espaces cultivés, privés ou publics** par les pouvoirs publics (agences foncières, planification efficace),

**-Des exploitations agricoles multifonctionnelles privées** tournées vers le marché urbain (biens agroalimentaires et services écologiques, paysagers et de loisirs)

**-Une gouvernance démocratique des projets agriurbains et de leur évolution.** Décider entre les trois modèles de ville ou les trois à la fois dans une région urbaine).



FIN



Pays-Bas, 2006 : Hybridation des trois modèles de production des biens communs agriurbains